



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Délibération: DE 2024 008 Séance du vendredi 28 juin 2024

Membres en exercice: 11

Présents: 6

Votants: 8

Secrétaire de séance:

Régine DELAGE

Date de la convocation: 15/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence

de Patrice DOMINICI.

Présents: Régine DELAGE, Patrice DOMINICI, Annette DELAGE, Pascal NEGRIER, Dylan PICARD, Philippe PEROL

Représentation: HAMMOND Eileen par DELAGE Annette, LABICHE Romain par PEROL Philippe

Excusés: Alexandre GERVAIS, Jean-Luc GERVAIS, Valérie

LARAPIDIE

Absents:

Demande de subvention pour l'installation de deux citernes incendie

Depuis 2017, la défense incendie doit répondre aux exigences du règlement départemental de défense extérieure contre les incendies (RDDECI).

C'est le maire qui en assure la responsabilité sur sa commune. Son caractère est obligatoire et confirme la nécessité d'un point d'eau tous les 400 mètres délivrant cependant 30 m3 pendant une heure.

La commune dispose de deux bornes incendie qui ne respectent pas le débit normalisé par rapport à la norme NFS 62.200. Un peu plus de la moitié de la commune est concerné par l'obligation légales de débroussaillement.

La commune souhaite donc investir dans la mise en place de deux citernes à incendie de 120m3 sur le territoire du bourg, permettant de respecter les distances légales et fonctionnelles pour les services de défense incendie.

PROJET N°1: Citerne sur parcelle B798

-	DCVIS.
	D / - 11 41 1 - 4 - f

12 100,00 € HT

14 520,00 € TTC

- Réalisation plateforme
- Fourniture citerne incendie souple 120m3
- Vanne et raccord conforme SDIS
- Clôture 1,50m semi-rigide

Achat de la parcelle B798 :

1 250,00 € HT

1 500,00 € TTC

Accord verbal à ce jour

Acte notarial pour achat du terrain :

208,33 € HT

250,00 € TTC

Haie végétale

Attestation jointe

500,00 € HT

600,00 € TTC

AGEDI Dépôt ANGOULEME Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/07/2024

16-211602032-20240628-DE 2024 008-DE

PROJET N°2 : Citerne sur parcelle B752

Devis: 12 100,00 € HT 14 520,00 € TTC

Réalisation plateforme

- Fourniture citerne incendie souple 120m3
- Vanne et raccord conforme SDIS
- Clôture 1,50m semi-rigide

• Haie végétale 500,00 € HT 600,00 € TTC

Le montant de ces travaux sont estimés :

26 658,33 € HT soit 31 990,00 € TTC

Monsieur le maire propose de solliciter la subvention Fonds Vert - Incendie au taux de 80% afin de financer ces travaux pour la somme de 21 326 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents : DECIDE

- → D'approuver le devis présenté par l'entreprise HERBRETEAU TP.
- → D'ouvrir les crédits nécessaires au budget
- → De solliciter la subvention Fonds Vert Incendie au taux de 80% afin de financer ces travaux pour la somme de 21 326 €.
- → D'autoriser M. Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Vote exprimé à bulletin secret : 8 Vote "Pour": 8 Vote "Contre": 0 Vote "Abstention": 0

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votant, le Conseil municipal, accepte cette délibération telle que décrite.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures, pour extrait conforme, Le Maire, DOMINICI Patrice



AGEDI Dépôt ANGOULEME

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/07/2024 016-211602032-20240628-DE 2024 008-DE